

PROGRAMME

Ouverture

- 9h15 – **Allocution d'ouverture**
Bernard Bossu, Professeur à l'Université de Lille 2
Jean-Philippe Tricoit, MCF, Lille 2

Un droit collectif en chantier

- 9 h 30 – **Quelle articulation des normes ?**
Michèle Bonnechère, Professeure à l'Université d'Evry
- 9 h 50 – **Qui négocie ?**
Emmanuelle Clément, Docteur en droit et Louise Peugny, Avocate - Cabinet Voltaire
- 10 h 20 – **Qui représente ?**
Jean-Philippe Tricoit, MCF, Lille 2 et David Guillouet, Avocat - Cabinet Voltaire
- 10 h 50 – **Quel exercice du mandat syndical ?**
Thomas Morgenroth, MCF à l'Université de Lille 2

~ ~ ~

- 11h10 – Pause

La santé au travail revisitée

- 11 h 25 – **Autour de l'inaptitude au travail**
Sophie Fantoni, Professeure à l'Université de Lille 2
- 11 h 45 – **Du compte pénibilité au compte professionnel de prévention**
Céline Leborgne-Ingelaere, MCF à l'Université de Lille 2

~ ~ ~

PAUSE-DÉJEUNER

~ ~ ~

Assouplir la rupture du contrat de travail

- 14 h 00 – **La motivation de la lettre de licenciement**
Bernard Bossu, Professeur à l'Université de Lille 2 et Mario Califano, Avocat au barreau de Lille
- 14 h 15 – **La réparation du licenciement sans cause réelle et sérieuse**
Alexia Gardin, Professeure à l'Université de Lorraine
- 14 h 30 – **Les plans de départ volontaire**
Grégoire Duchange, MCF à l'Université de Paris 2 Panthéon-Assas
- 14 h 45 – **Aménagement du licenciement économique**
Alexandre Barège, MCF à l'Université de Lille 2 et Thierry Doutriaux, Avocat - Solucial avocats
- 15 h 00 – **Harmonisation des accords compétitivité**
Dirk Baugard, Professeur à l'Université Paris VIII - Vincennes-Saint-Denis

~ ~ ~

- 15 h 15 – Pause

Favoriser le travail atypique

- 15h 30 – **Contrat de travail, flexibilité et négociation de branche**
Ioannis Kapopoulos, Avocat au barreau de Valenciennes
- 15 h 45 – **Le télétravail encouragé**
Henri Guyot, Avocat - BRL avocats

~ ~ ~

Autres regards

- 16 h 00 – **La flexibilité : jusqu'où ? Table-ronde (Regards croisés)**
Modérateur : Julien Cortot, Consultant en droit social
Participants : Daniel Delalin, Délégué syndical Central FO et Jean-Marc Becourt, Délégué Syndical Régional CFDT
- 16 h 45 – **Le choix d'un autre Code**
Emmanuel Dockès, Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre

~ ~ ~

MODALITÉS

Le colloque se déroulera le 17 novembre 2017 de 9h00 à 17h15 à la Faculté de droit de l'Université de Lille 2 (1, Place Déliot, Lille), en Amphithéâtre René Cassin

La manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats.

Les inscriptions doivent être réalisées par mail (ist@univ-lille2.fr)

L'inscription est gratuite.

ACCÈS

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

1, place Déliot

BP 629 59064 Lille cedex

Pour accéder à l'Université de Lille 2 :

En métro : ligne 2, station porte de Douai

En voiture : sur l'autoroute A 25 ; Lille-Europe et Lille-Flandres

En avion : aéroport de Lille-Lesquin

CONTACTS

M. Julien Vanreterghem

• Courriel : ist@univ-lille2.fr

• Tél. : +33 (0)3 20 90 74 84

• Courrier : IST, 1 place Déliot, CS 10 629, 59024 Lille Cedex

Centre de recherches Droits et perspectives du Droit

1 Place Déliot – BP 629

59024 Lille Cedex

Informations au secrétariat
de l'Institut des sciences du travail
et du LEREDS

Tél : 03 20 90 74 84 – Fax : 03 20 90 76 43

julien.vanreterghem@univ-lille2.fr <http://lereds.univ-lille2.fr>



COLLOQUE

Troisièmes rencontres de droit social « Les ordonnances MACRON »

Vendredi 17 novembre 2017 de 9h00 à 17h15

Faculté des Sciences Juridiques,
Politiques et Sociales de l'Université Lille 2
Amphithéâtre René Cassin
1 Place Déliot, Lille



Photo by José Martín Ramirez C on Unsplash

Organisateurs

Bernard Bossu, Professeur à l'Université Lille 2 - Directeur du LEREDS / CRDP - Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille 2 - Co-Directeur de l'Institut des Sciences du Travail

Jean-Philippe Tricoit, Maître de conférences HDR à l'Université Lille 2 - Co-Directeur de l'Institut des Sciences du Travail

Les inscriptions sont à réaliser auprès du secrétariat de l'Institut des Sciences du Travail :

• Courriel : ist@univ-lille2.fr

• Tél. : +33 (0)3 20 90 74 84

• Courrier : IST, 1 place Déliot, CS 10 629, 59024 Lille Cedex

La manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats à hauteur de 6 heures.

